

Mieux accompagner votre enfant vers la réussite

À l'école, au collège et au lycée, des dispositifs d'accompagnement personnalisé aident votre enfant à réussir.

À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Si votre enfant rencontre des difficultés scolaires, il peut bénéficier d'une **aide personnalisée**. Deux heures par semaine, il est alors pris en charge par des enseignants, dans un très petit groupe d'élèves, selon une organisation choisie par l'école.

► En 2009-2010, un élève sur quatre a bénéficié d'une aide personnalisée.

En CM1 et en CM2, les enfants qui rencontrent encore des difficultés en français et en mathématiques peuvent suivre un **stage de remise à niveau** pendant les vacances scolaires, au printemps, la première et la dernière semaine des congés d'été. En groupes de 5 ou 6, ils sont encadrés par des enseignants.

À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE

Dans tous les collèges et dans les écoles de l'éducation prioritaire, votre enfant peut être aidé dans ses devoirs, faire du sport, une activité artistique, s'entraîner à parler une langue étrangère : c'est l'**accompagnement éducatif**. Des enseignants, des assistants d'éducation et des intervenants externes encadrent les élèves.

► En 2009-2010, environ un collégien sur trois a participé au dispositif.

AU LYCÉE

L'équipe pédagogique aide votre enfant à s'adapter au lycée et à préparer des études supérieures.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Votre enfant bénéficie d'un soutien s'il éprouve des difficultés, d'une aide méthodologique et d'une aide à l'orientation. Il peut aussi approfondir ses connaissances. Il est accompagné deux heures par semaine en voie générale, deux heures trente en moyenne s'il est en cursus de baccalauréat professionnel. Ces heures sont intégrées à son emploi du temps.

DES STAGES

Si votre enfant éprouve des difficultés scolaires, il peut participer à **un stage de remise à niveau**, en dehors des cours ou pendant les vacances, pour éviter de redoubler. S'il souhaite changer d'orientation, il peut suivre **un stage passerelle** pour se familiariser avec les matières qu'il n'a pas suivies.

UN TUTORAT

Dès la seconde, votre enfant peut être conseillé par un enseignant ou un CPE pour construire son projet de formation et d'orientation. Ce **tutorat** se poursuit en première et en terminale. Ces dispositifs existent dans les cursus de bac pro et en seconde générale et technologique. Ils seront mis en place en première à la rentrée 2011 et en terminale en 2012.



PROGRESSER EN ANGLAIS. Votre enfant peut suivre un **stage d'anglais d'une semaine**, pendant les vacances scolaires, pour améliorer son expression orale.

EN SAVOIR PLUS

- + L'espace parents en ligne du ministère : education.gouv.fr/espace-parents
- + Tous les cours du CP à la terminale : academie-en-ligne.fr